



Pays de la Haute Vallée de l'Aude : ses milieux naturels



Le Chalabrais





Éditorial

Quand on sait la richesse des milieux naturels dont dispose le Pays de la Haute Vallée de l'Aude, on comprend pourquoi la Charte du Pays a placé "le respect et la préservation de l'environnement" en tête de ses cinq axes de développement.

Sensibiliser l'ensemble des habitants de ce territoire à la connaissance du patrimoine naturel, tel est l'enjeu des huit livrets édités, qui présentent de manière simple et attractive l'exceptionnelle faune et flore de chacun des huit cantons de ce Pays.

Cette action, encouragée par le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises, avec le concours du Conseil Régional Languedoc-Roussillon et du Conseil Général de l'Aude, a été réalisée par l'équipe de la Fédération Aude Claire, que je tiens à remercier tout particulièrement pour sa compétence et le travail accompli.

Le Pays ne pouvait qu'adhérer à cette initiative qui s'est inscrite d'emblée dans l'organisation du territoire basée sur le développement durable.

Bonne lecture à tous !



Marcel MARTINEZ,
Président du Syndicat Mixte
de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises

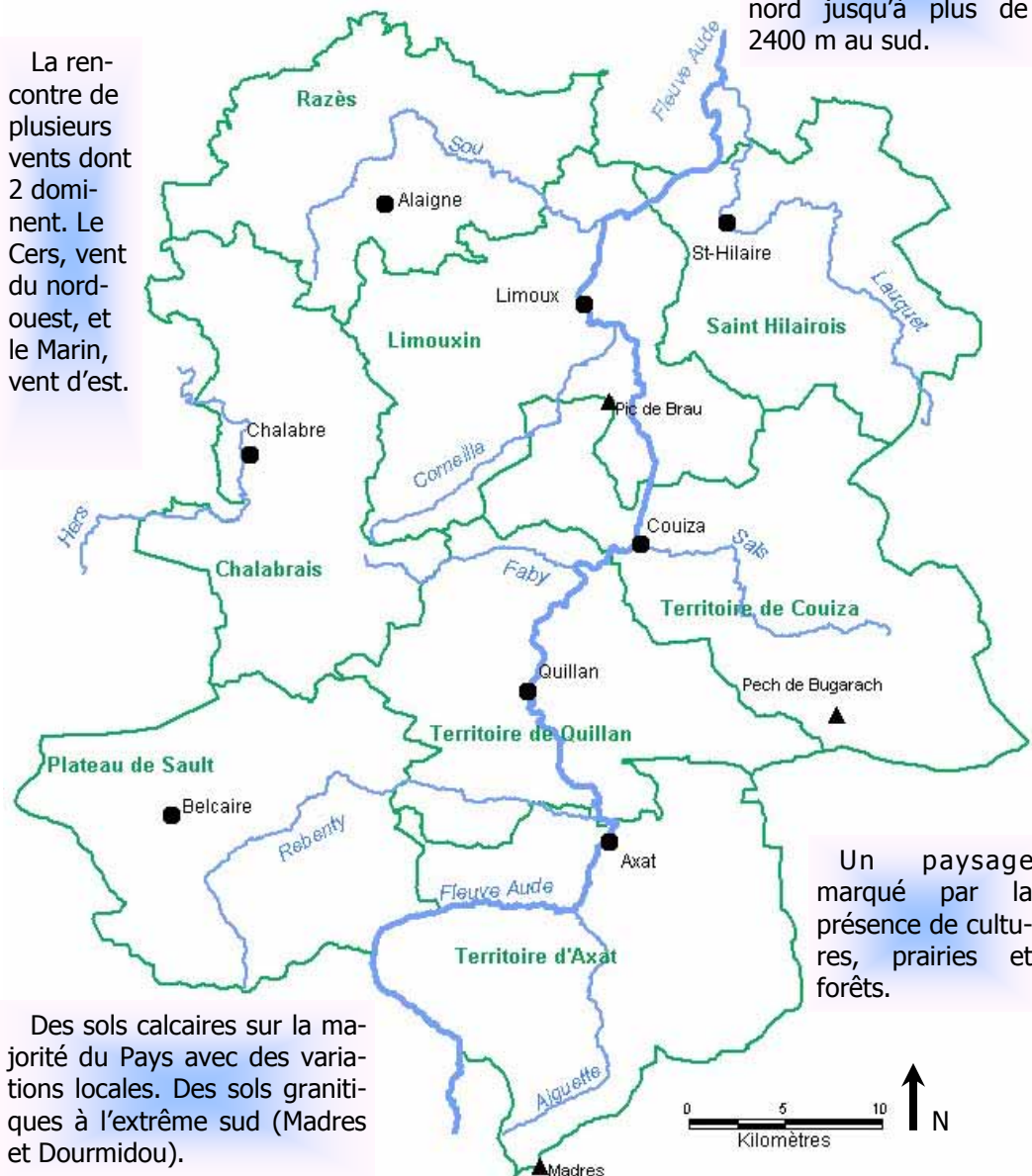
Le Pays de la Haute Vallée de l'Aude

Ce territoire présente des milieux naturels variés qui dépendent de la combinaison de plusieurs facteurs : climat, relief, géologie et surtout occupation par l'homme.

Un carrefour d'influences climatiques : montagnardes au sud, méditerranéennes à l'est, atlantiques à l'ouest, intermédiaires dans les zones centrales.

Des altitudes variables : de moins de 300 m dans sa partie nord jusqu'à plus de 2400 m au sud.

La rencontre de plusieurs vents dont 2 dominent. Le Cers, vent du nord-ouest, et le Marin, vent d'est.



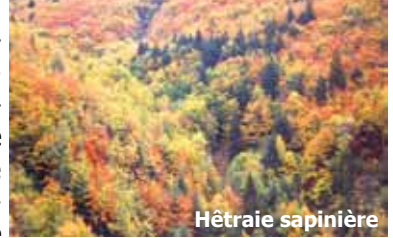
Des sols calcaires sur la majorité du Pays avec des variations locales. Des sols granitiques à l'extrême sud (Madres et Dourmidou).

Un paysage marqué par la présence de cultures, prairies et forêts.

Les principaux milieux naturels du Pays

L'Aude traverse notre Pays du sud vers le nord. Prenant sa source au lac d'Aude à 2100 m, elle parcourt le Capcir et le Donezan avant de rentrer dans notre département.

Bouillonnante, elle traverse les vallées du **territoire d'Axat**. Son eau froide et oxygénée accueille la loutre et la truite fario. La **ripisylve**, forêt des rives des cours d'eau, abrite le cincle plongeur et la salamandre tachetée. Ce territoire est occupé en grande partie par une **forêt** de hêtraie sapinière où vivent, en altitude, le grand tétras et la rosalie des Alpes. Les **zones humides** sont fréquentes sur le Madres : les tourbières accueillent des espèces adaptées telles la droséra et les sphaignes. Ce territoire comporte des milieux d'**éboulis** et de **falaises** dont les gorges de Saint-Georges.



Hêtraie sapinière

Plus loin, l'Aude reçoit les eaux du **Rébenty** dont la vallée traverse le **Plateau de Sault**. Bordées par une **ripisylve** d'aulnes et de frênes, ses eaux accueillent la truite fario et le desman. Occupé en majorité par une **forêt** de hêtraie sapinière où vivent le cerf et la chouette de Tengmalm, ce territoire renferme des espaces voués aux **cultures** où l'on trouve des messicoles comme le bleuet. Le karst du Plateau de Sault, à l'origine des **grottes** et **gouffres**, permet la présence par endroits de **tourbières** et de **prairies humides** où vit la grenouille rousse.



Tourbière du Pinet

Après avoir dépassé le défilé de la Pierre-Lys, **l'Aude** calme sa course et traverse le **territoire de Quillan**. Ces gorges sont typiques des milieux de **falaises** attractifs pour les chauve-souris et l'avifaune nicheuse. Les **milieux forestiers** dominent, avec, selon les conditions, la chênaie pubescente, verte ou la hêtraie. On rencontre sur les pentes et les sommets des **pelouses**, dont certaines sont riches en orchidées, et non loin des villages, des **prairies de fauche**.



Pelouse de la Serre de Bec



Plaine de Puivert

À l'ouest, le **Chalabrais** est parcouru par **l'Hers** qui se jette dans l'Ariège : nous sommes sur le versant atlantique. Ce territoire vallonné est occupé en majorité par des **milieux forestiers** composés de chênaies, hêtraies et forêts de résineux qui accueillent le cerf, le sanglier et le pic noir. Les **prairies de fauche**, à la diversité végétale importante, sont riches en papillons.



Garrigue

En aval, **l'Aude** pénètre sur le **territoire de Couiza**. Le Pech de Bugarach, la "montagne inversée", est un milieu de **falaises** où niche le vautour percnoptère. A Couiza, l'Aude reçoit les eaux de la Sals dont la source salée permet la présence d'une flore particulière des sols salés. Des **formations tuffeuses** sont remarquables sur ce territoire : elles accueillent l'euprocte des Pyrénées. Les influences méditerranéennes permettent la présence de **garrigues** où l'aphyllante, le thym, les euphorbes et les orchidées créent de multiples couleurs. Des **peuplements forestiers** variés abritent le sanglier, le chevreuil et de nombreux oiseaux.

C'est après avoir franchi les gorges d'Alet que **l'Aude** rejoint le **Limouxin**. Calme et large, elle accueille le vairon et le chevesne. Le paysage est marqué par la présence de la **vigne** où l'on peut rencontrer des insectes comme l'empuse. Les **haies** qui bordent les parcelles sont riches en arbustes dont les baies attirent les oiseaux. Des **milieux forestiers** composés de chênaies pubescentes et vertes sont présents par endroits, ainsi que des **pelouses** au sein desquelles les petits points d'eau sont fréquentés par la rainette méridionale.



L'Aude à Alet

À la sortie de Limoux, l'Aude reçoit en rive gauche les eaux du **Sou** qui, après avoir traversé tour à tour des paysages de collines, de bois, de champs et de vignes, finit là son parcours à travers le **Razès**. Ce territoire est occupé en majorité par des **vignes** et des **cultures** où l'on peut trouver des plantes adventices comme le diplotaxis fausse roquette. Une **forêt** de chênes pubescents, dans laquelle chante le pinson des arbres, est répartie sous forme de bois dans le territoire. Les **mares** et les **plans d'eau** sont des lieux essentiels à la reproduction des amphibiens



Mare de Cailhau

comme le pélobate cultripède.

À l'est, le **Lauquet** aux vallées fraîches se jettera dans l'Aude bien après que celle-ci aura quitté le Pays de la Haute Vallée : ses eaux accueillent le barbeau méridional. Ce petit cours d'eau parcourt le **Saint Hilairois** dont les paysages sont marqués par la présence de **vignes** et **cultures** où l'on peut voir le miroir de Vénus ou entendre la huppe fasciée et l'alyte. Les **milieux forestiers** sont bien présents avec, selon les conditions, la hêtraie ou la chênaie pubescente. Les influences méditerranéennes permettent la présence de **garrigues** qui accueillent la couleuvre de Montpellier et le circaète Jeanle-Blanc.



Vignes

Le Chalabrais

Territoire audois, le Chalabrais est situé sur le bassin versant de la Garonne donc sur le **versant atlantique** par rapport à la ligne de partage des eaux.

Il est drainé par de petits **cours d'eau** dont le Blau, le Chalabreil et l'Ambronze qui se jettent dans l'Hers. Ce dernier prend sa source près du col de Chioula en Ariège et, après avoir parcouru 130 Km, se jette dans la rivière Ariège, dans le département de la Haute-Garonne.

Les eaux de l'Hers sont déviées vers le barrage de Montbel. Le rôle de ce réservoir de 60 millions de m³ est d'apporter un soutien d'étiage pour l'irrigation de la plaine agricole traversée par l'Hers. On y fait de nombreux prélèvements et transferts d'eau notamment vers le barrage de la Ganguise.



Le Chalabrais est essentiellement un pays de **forêts**, où l'activité **agricole** est malgré tout importante. Le Plateau qui relie Puivert à Nébias est fertile grâce à l'ancien lac, vidé au 13^{ème} siècle.

Au fil du temps, les paysages ont tour à tour changé selon l'occupation humaine. Avec la diminution de la population, les champs se sont peu à peu fermés pour être remplacés par la forêt. Inversement, lors des poussées démographiques, la forêt a laissé sa place aux champs défrichés.

Son **altitude** de 300 à plus de 1000 m fait progressivement passer le Chalabrais des zones de plaine du Razès vers les hauteurs du Plateau de Sault.

Au niveau **géologique**, le territoire est couvert par des formations sédimentaires très variées, charriées depuis les Pyrénées. Les sols peuvent être calcaires, marneux ou argileux.

Quelques communes du sud du territoire sont incluses dans le périmètre de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) du Pays de Sault au titre de Natura 2000 pour la **richesse** de leur avifaune.



Plaine de Puivert

Le cours d'eau et sa ripisylve

Principal cours d'eau du territoire, l'**Hers** reçoit durant son parcours les eaux de nombreux affluents ainsi que celles de la fontaine intermittente de Fontestorbes qui restitue des eaux provenant notamment du Plateau de Sault. C'est une rivière au débit assez irrégulier. On rencontre notamment dans les cours d'eau du Chalabrais le vairon, le chabot, la truite fario et les invertébrés dont ils se nourrissent.

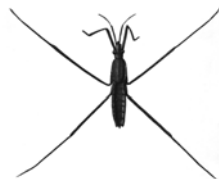
La **ripisylve**, forêt des rives des cours d'eau, est composée par des arbres, tels le frêne ou l'aulne glutineux, et des herbacées comme la saponaire. Les racines des arbres forment un maillage qui stabilise les berges. Des animaux, comme le héron cendré et le martin-pêcheur, y trouvent refuge.



On rencontre la **saponaire officinale** (*Saponaria officinalis*) dans les lieux humides : le long des chemins, au bord des cours d'eau... Cette plante, qui peut atteindre 90 cm de haut, porte des fleurs roses odorantes, qui moussent quand on les frotte sous l'eau. Surnommée fleur à savon, elle était autrefois utilisée comme savon. Cette faculté provient d'un composé qu'elle contient : la saponine.



Le **gerris** (*Gerris*), souvent appelé araignée d'eau, n'a que 6 pattes : c'est donc un insecte. Grâce à son faible poids et à ses pattes enduites d'huile, il glisse à la surface de l'eau d'où son surnom de patineuse. On le rencontre dans les parties calmes des cours d'eau, les mares, les lacs... qu'il peut quitter d'un simple coup d'ailes. C'est un prédateur qui dévore les insectes tombés dans l'eau.



Poisson en forme de massue et aux nageoires épineuses, le **chabot** (*Cottus gobio*) vit posé au fond des cours d'eau, surtout dans les ruisseaux à truite. À la moindre alerte, il se cache sous les cailloux. Il est difficile à observer car son activité est plutôt nocturne. Autrefois, il était très présent sur les cours d'eau du département mais il a presque disparu aujourd'hui.



Les milieux forestiers

Les milieux forestiers du Chalabrais sont très variés. On y rencontre en majorité des forêts de hêtre et de chêne, exploitées essentiellement pour la production de bois de chauffage.

Dans la partie nord du territoire, les dernières influences méditerranéennes et les altitudes intermédiaires permettent le développement de la **chênaie pubescente** à buis. Des peuplements de **chêne pédonculé** commencent à apparaître du fait des influences atlantiques, moins chaudes et plus humides. On rencontre aussi de nombreuses plantations de **résineux** datant de 30-40 ans.

Plus au sud, à la limite avec le Pays de Sault, les versants orientés au nord, plus frais et humides, voient se développer les **hêtraies**, souvent accompagnées par le buis. On y trouve également le sapin pectiné. Ces bois sont traditionnellement exploités pour la charpente. L'humidité ambiante fait varier le cortège floristique herbacé. Les zones plus sèches sont riches en orchidées, céphalanthères et épipactis par exemple. Dans les zones plus fraîches, on rencontre des plantes qui se développent à la fin de l'hiver.

La forêt du Chalabrais fait l'objet d'une charte forestière de territoire animée par la Communauté de Communes du Chalabrais.



Comme il a besoin d'humidité pour se développer, on trouve plutôt le **hêtre** (*Fagus sylvatica*) en altitude ou sur les versants nord. C'est un grand arbre au tronc gris argenté dont les feuilles dentées bordées de poils prennent une couleur orange vif en automne. C'est le moment de chercher ses fruits, les faines. Comestibles, on les utilisait autrefois pour fabriquer de l'huile, la seule qui ne rancissait jamais.

Connue aussi sous les noms de mélisse des bois, mélisot ou méliissière, la **mélitte à feuilles de mélisse** (*Melittis melissophyllum*) porte des fleurs roses, blanches ou bicolores, qui sont solitaires ou groupées par deux ou trois. On la rencontre dans les bois plutôt secs, les haies et les lieux ombragés, de préférence sur sol calcaire. Elle fleurit vers le mois de mai.



Appelé également petit houx ou faux houx, le **fragon** (*Ruscus aculeatus*) est un arbuste dont les rameaux, les cladodes, s'aplatissent pour prendre la forme de feuilles coriaces terminées par une épine. Ses petites fleurs portées par les cladodes donnent des baies rondes de couleur rouge qui sont toxiques. On le rencontre en sous-bois. En pharmacopée, on le connaît aussi sous le nom de plante des jambes légères car il est utilisé dans le traitement des jambes lourdes et des hémorroïdes.



Les milieux forestiers accueillent une faune diversifiée. De nombreux oiseaux y trouvent leur nourriture. Les rapaces nichent dans les arbres et les falaises proches. On peut rencontrer quelques vieux arbres dont la conservation est importante car ils abritent des espèces d'intérêt patrimonial comme le lucane cerf-volant. Le sanglier, le cerf et le chevreuil sont également présents dans les massifs forestiers.



Le **lucane cerf-volant** (*Lucanus cervus*), avec ses 8 cm de long, est le plus grand coléoptère d'Europe. On reconnaît le mâle à ses grandes pinces qui sont en réalité des mandibules très développées. Pourtant, elles ne lui servent pas à capturer ses proies car il se nourrit de la sève des arbres. Il les utilise pour chasser ses rivaux au moment de la reproduction. Cet insecte vit dans les vieilles chênaies car son cycle de développement qui dure en général 5 ans, a lieu dans le bois vermoulu. C'est une espèce protégée.

Le **pic noir** (*Dryocopus martius*) est le plus grand des pics. On le reconnaît à sa couleur noire et à la calotte rouge vif qu'il porte sur sa tête, du front jusqu'à l'arrière de sa nuque. On le rencontre dans les forêts, les arbres étant nécessaires à son alimentation et à sa nidification. C'est un grimpeur hors pair qui monte aux arbres en s'agrippant à l'écorce avec ses griffes recourbées et en prenant appui sur sa queue. Le pic noir est à la fois végétarien et insectivore. Il se nourrit principalement de fourmis et d'insectes xylophages qu'il prélève en perforant l'écorce grâce à son bec acéré.



Les prairies de fauche

On rencontre plutôt ces **prairies** en fond de vallon ou sur les plateaux, où le sol est profond, riche et frais. Présentes non loin des villages, elles sont fréquentes dans la plaine de Puivert.

Elles sont fertilisées, par le pâturage et les engrais chimiques ou naturels, afin de favoriser le développement d'espèces végétales nutritives pour le bétail. Ces espaces peuvent être pâturés à l'automne et en hiver.

La diversité végétale est forte : on y trouve la fétuque, la carotte, la berce, la luzerne, le trèfle, l'achillée millefeuille...

Ces milieux sont aussi riches en insectes, comme les papillons.



L'**achillée millefeuille** (*Achillea millefolium*) est la plus connue de toutes les achillées. Son nom viendrait du héros grec Achille qui l'aurait utilisée pour son pouvoir cicatrisant. On la surnomme de différentes façons : herbe de la Saint-Jean, herbe aux soldats, herbe aux coupures ou encore sourcil de Vénus. C'est une plante aux feuilles allongées et finement découpées et aux petites fleurs blanches. Elle a beaucoup été utilisée par le passé pour soigner les blessures et, à l'heure actuelle, on se sert de ses propriétés cicatrisantes et antispasmodiques.

Le **flambé** (*Iphiclides podalirius*) est un papillon de grande taille qui peut atteindre les 9 cm d'envergure. Il tient son nom des bandes noires qui ornent ses ailes. Par sa forme et ses couleurs, il se rapproche beaucoup de son cousin le machaon. On le rencontre dans les prairies, les haies, les vergers ou encore les bois. Il est plus abondant dans les endroits abritant des prunelliers car c'est sa plante nourricière. Sa chenille vit sur le prunellier, l'aubépine, le sorbier ainsi que divers arbres fruitiers comme le pêcher et le prunier.



Les pelouses

Les milieux ouverts présents sur les pentes et les sommets sont occupés par des pelouses accompagnées de formations arbustives diversifiées. Leur nature dépend de leur position topographique, de l'exposition et de la profondeur de sol.

Les pentes ensoleillées sont occupées par les dernières **pelouses méditerranéennes** à aphyllanthe et genêt scorpion.

Les zones à sol plus profond, situées en bas de versant, sont occupées par des **pelouses à brome** plutôt hautes, intéressantes pour le bétail. Elles sont accompagnées de buis, genévrier, églantier et prunellier. Elles peuvent par endroits être riches en orchidées.



La plupart des espèces d'**orchidées** pousse en milieu ouvert. Leur mode de reproduction les rend très fragiles. La graine, dépourvue de réserves, doit s'associer à un champignon pour se développer. Si ce mariage réussit, elle germe et les fleurs s'épanouissent au printemps. L'orchidée doit alors s'unir avec un insecte qui assure la pollinisation : pour ce second mariage, elle a développé divers stratagèmes comme la ressemblance avec un insecte, l'émission de substances attractives...

L'orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*) tient son nom de la forme de son inflorescence qui porte de nombreuses fleurs roses. On rencontre souvent cette orchidée sur sol calcaire, dans les pelouses, les prairies sèches ou les talus.

Également connu sous le nom de crapaud persillé, le **péodyte ponctué** (*Pelodytes punctatus*) est un petit amphibien au corps svelte pourvu de verrues vertes qui mesure 3 à 4 cm de long. On le rencontre dans des milieux variables : zones boisées, pelouses, terrains cultivés... Il est actif la nuit et au crépuscule. Le jour, il s'abrite sous des pierres ou dans des trous qu'il creuse dans le sol meuble. Agile, il est capable de grimper dans des buissons, sur des murets et même sur des surfaces lisses. Il a besoin de la proximité d'un cours d'eau pour sa reproduction : la femelle pond un cordon d'œufs qui s'accroche à la végétation.



Le livret que vous tenez entre vos mains et les 7 autres qui l'accompagnent ont été créés dans le cadre de l'opération de "Sensibilisation des acteurs du Pays de la Haute Vallée de l'Aude à la richesse des milieux naturels".

Chaque territoire du Pays de la Haute Vallée possède ses propres richesses. Nous avons donc créé un livret pour chaque territoire.

Chacun comporte des pages communes consacrées au Pays, qui vous présentent de façon générale les principaux milieux naturels du Pays de la Haute Vallée de l'Aude. Chaque livret a ses propres pages qui vous permettent de mieux connaître les milieux présents sur le territoire concerné, leur richesse, les espèces animales et végétales qui leur sont associées ainsi que leur fragilité.

Vous pourrez ainsi découvrir les livrets consacrés au Plateau de Sault, au Chalabrais, au Razès, au Limouxin, au Saint Hilairois, aux territoires d'Axat, de Quillan et de Couiza.



La maquette de ces livrets a été conçue par la Fédération Aude Claire, avec le soutien financier du Conseil Général de l'Aude et du Conseil Régional Languedoc-Roussillon.

Les photographies et les illustrations sont de Bruno Le Roux, Clémentine Plassart, Carine Bonheure, Pierre Polette, Carole Gaudrain, Babeth Cabot.



Où s'informer ?

Fédération Aude Claire 12 av Camille Bouche, 11300 Limoux
Tél. : 04.68.31.29.20 - aude.claire@wanadoo.fr
Site Internet : <http://assoc.pagespro-orange.fr/aude.claire>

Pays de la Haute Vallée de l'Aude Mairie d'Axat, 11140 Axat
Tél : 04.68.20.58.38 - smvapa@payshva.org
Site Internet : www.payshva.org

Communauté de communes du Chalabrais
Cours Sully, 11230 Chalabre
Tél : 04.68.69.21.94 - chalabrais.ccc@free.fr
Site Internet : <http://www.quercorb.com/>

